VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 4 AVRIL 1917 — No. 23



ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 "
Europe.............. 2.00 "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIE ET TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
40 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

Les Etats-Unis entrent en guerre

C'est lundi soir que le président Wilson, écrivant une page décisive de l'Histoire du monde, a déclaré l'état de guerre contre l'Allemagne.

Le congrès américain s'est rallié séance tenante autour de M. Wilson. Là comme ailleurs, les lignes de partis se sont effacées devant le principe de l'intégrité nationale. Il n'y a guère que le sénateur LaFollette qui ait tergiversé; mais il se rendra, comme se sont déjà rendus d'autres sénateurs récalcitrants.

Au total, le Président n'a fait que reconnaître officiellement ce fait que depuis plusieurs mois au moins l'Allemagne traitait les Etats-Unis comme une nation ennemie. La fierté américaine s'est enfin révoltée devant le massacre des femmes et des enfants, devant les humiliations qui pleuvaient sans cesse sur le drapeau étoilé, devant la cruauté barbare des soldats allemands.

Autant les Etats-Unis ont patienté, autant ils se jettent avec énergie dans la lutte. Plus tard l'histoire dira les angoisses et les laborieuses négociations de M. Wilson, et elle dira aussi comme M. Wilson a agi avec une sage fermeté lorsque la mesure fut comble.

Nous publierons mercredi le message présidentiel adressé au congrès américain. C'est de la documentation essentielle pour quiconque veut voir clair dans le dédale tragique et grandiose à la fois où marche en ce moment l'humanité.

On peut dès à présent résumer ainsi le discours de M. Wilson:

Les Etats-Unis doivent coopérer de toutes leurs forces avec les nations qui sont déjà en guerre avec l'Allemagne;

Les Etats-Unis devront aider libéralement ces ennemis de l'Allemagne;

Les Etats-Unis devront faire sans retard la mobilisation de toutes leurs ressources matérielles;

Les Etats-Unis fortifieront leur marine, surtout contre les sous-marins;

Les Etats-Unis devront ajouter sur l'heure 500,000 hommes à l'armée américaine; ce recrutement sera basé sur le principe du service obligatoire et se fera par unités de 500,000 à mesure que le besoin s'en fera sentir;

Les Etats-Unis paieront leurs dépenses de guerre par taxation, sans emprunts si c'est possible;

Les Etats-Unis, en participant ainsi au conflit mondial, désirent non seulement revendiquer le respect dû au drapeau américain, mais contribuer aussi à venger le droit naturel violé par l'Allemagne sur tous les théâtres de guerre où elle a porté ses armes. Toutes les nations libres de la terre et toutes les démocraties se doivent de mettre un terme au délire sanglant de l'Allemagne.

COUPS DE PLUME

Le *Free Press* dit, dans sa page financière, que l'emprunt national canadien de $150,000,000 a été réalisé beaucoup mieux qu'on aurait pu croire la chose possible au début de la guerre.

Or, c'est toujours la même chose, depuis le début de la guerre: il y en a qui crient invariablement au désastre et à la banqueroute à chaque nouveau pas fait par le gouvernement—quitte ensuite à constater qu'ils se sont trompés.

Dans toutes ces questions d'argent, c'est encore sir Thomas White, le ministre des Finances, qui paraît avoir vu le plus clair.

Il y a des gens qui se désespèrent toujours avant de se renseigner. Il vaut mieux examiner d'abord la situation sérieusement, tout peser, ne pas s'emballer, puis, ensuite, marcher droit devant soi.

• • •

Joseph Martin, l'ancien Procureur-Général du Manitoba, veut écrire l'histoire de notre province. Si l'historien veut dire la vérité, il y a un homme qu'il devra stigmatiser entre tous: cet homme s'appelle Joseph Martin.

UNE LETTRE ELOQUENTE

Le *Manitoba* publie avec empressement la belle lettre suivante qu'un protestant anglais de l'Ile des Chênes, vient d'adresser à MM. Bénard, Hamelin et Talbot, députés:

Boîte Postale 113

Oak Lake, Man., 23 février 1917.

Messieurs

Bénard, Hamelin et Talbot,
Membres du Parlement Provincial

Chers Messieurs,

Re la loi projetée de l'Université.

Le rapport de vos discours publié dans le *Telegram*, rappelle la lutte livrée il y a un quart de siècle.

Je ne puis m'empêcher de vous écrire pour applaudir aux arguments irréfutables que chacun de vous a apportés contre la loi et à vos remarques convaincantes en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles.

Vos demandes de certaines modifications dans la loi sont étonnamment modérées et contraignent la raison à s'y rendre.

Il est incontestable que les parents ont, de par le droit naturel, contrôle de l'éducation, et que de plus, dans un pays où il y a tant de divergences d'opinions religieuses, les écoles séparées devraient être établies où les parents le désirent et les octrois de l'instruction devraient, comme conséquence nécessaire, être distribués impartialement à toutes ces écoles.

Sans aucun doute, on s'est emparé de droits dévolus que les catholiques romains avaient à leurs écoles, et c'est une honte et une injustice criantes qu'ils soient appelés à contribuer au maintien d'autres écoles quand en même temps, ils ont à défrayer le coût de leurs propres écoles. Ce n'est que lorsque le Patriotisme aura eu raison de l'esprit de parti que le droit prévaudra contre la force et qu'une justice impartiale sera donnée à tous. Il est grand temps de rejeter à tout jamais la prétention que la majorité a de posséder à elle seule la sagesse et de pouvoir impunément exercer la tyrannie, agir injustement et terroriser les minorités.

Quand l'Eglise Anglicane s'unit aux Presbytériens et autres pour bannir l'enseignement religieux des écoles, on disait couramment que les questions d'enseignement religieux et d'écoles séparées étaient enterrées pour toujours. J'avertis alors notre regretté Archevêque Machray que la fausseté de cette théorie serait plus tard reconnue, que les catholiques ne cesseraient jamais leurs justes réclamations et qu'un jour viendrait où notre église elle-même reconnaîtrait avoir aidé à produire des armes contre nous.

Sa Grâce vécut assez longtemps pour exprimer son regret du manque d'instruction religieuse dans les écoles, et, aujourd'hui, il y a rarement une assemblée du Synode Anglican qui ne déplore cette absence de l'enseignement religieux.

J'admire votre lutte courageuse, et, même si vous tombez sur la brèche, vous aurez combattu pour le bien moral de votre pays et pour votre Dieu. Les principes éternels du Droit et de la Justice ne peuvent être oblitérés par le mandat d'une majorité politique, ni par un monopole, ni par aucune autre forme de partisanne tyrannie.

L'ancien axiôme est toujours vrai: La vérité est grande, et elle prévaudra.

Messieurs, je me découvre avec respect devant vous, et je demeure, Votre fidèle,

Votre fidèle,

Signé: James ANDREW.

De la bonne économie politique

Nous lisons dans l'*Evénement* de Québec, ces lignes de très claire et en même temps de très saine économie politique:

"Actuellement, la vie est très chère; la puissance d'achat du dollar est amoindrie. Or, il est évident qu'au retour des conditions normales, les prix subiront une baisse générale, et le pouvoir d'achat du dollar augmentera d'autant. Par conséquent, avec chaque dollar que nous aurons économisé aujourd'hui, nous pourrons nous procurer plus que nous ne pourrions le faire en le dépensant maintenant. Donc, chaque dollar épargné portera, outre l'intérêt couru, une prime égale à la différence entre ce qu'un dollar peut acheter maintenant, et ce qu'il pourra acheter alors. Multiplié par cent, par mille cette prime atteindra un chiffre étonnant.

Prêtres-soldats

(*La Presse*)

Deux mille prêtres, dont deux cents Jésuites, jusqu'ici, sont tombés sous la mitraille allemande, dans la présente guerre, affirmait, hier soir, M. l'abbé Thellier de Poncheville, à l'assemblée de la Bibliothèque Saint-Sulpice. La France et l'Eglise universelle ont raison d'être fières de leurs prêtres-soldats.

UNE ATTITUDE FORT REGRETTABLE

"*La Libre Parole*" n'a pu répondre grand'chose à l'exposé que nous avons fait, il y a quinze jours, de notre position comme minorité française. *La Libre Parole* a préféré, comme d'habitude, se brûler modestement de l'encens sous le nez, et dire: "Nous! nous avons fait ceci et nous avons fait cela.. nous avions indiqué tel remède.. si on nous avait écouté.. si.. si.." Tout cela pour arriver à conclure que *La Libre Parole* sera, en somme, l'organe du gouvernement Norris au milieu de nous.

La Libre Parole croit que du moment qu'elle aura fait quelques plates déclarations d'indépendance au sujet de la question scolaire, elle pourra ensuite dire à ses lecteurs: "Après tout, M. Norris n'est pas trop détestable". Voilà en deux mots toute l'attitude du confrère. Au reste, *La Libre Parole* a été de tout temps un journal libéral. Toute déclaration du contraire est ridicule; seulement on y mit d'abord certaines formes, afin de ne pas être lapidé—tellement notre population était montée contre le gouvernement Norris.

Nous le répétons: que des gens de sang français soient prêts à faire des façons au gouvernement Norris, c'est chose absolument incompréhensible.

La Libre Parole n'a guère de partisans. Elle ne représente qu'une poignée d'hommes, une toute petite poignée.

DOM GREA

Les Cloches de Saint-Boniface du 1 avril publient une magistrale étude sur Dom Gréa, l'illustre fondateur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception.

SIR R. L. BORDEN ET NOS SOLDATS SUR LE FRONT

Londres, mars.—Au cours d'un interview qu'il accordait aux journalists sur sa visite au front, sir Robert Borden a déclaré qu'il avait trouvé—il avait trouvé le moral, les conditions physiques et la préparation des forces canadiennes en France, excellents sous tous les rapports. Le ministre du Canada a été très heureux d'apprendre que dans les récents combats où des gains si considérables ont été faits, les troupes du Dominion ont joué un rôle splendide. "Elles se sont conduites dignement," a ajouté Sir Robert.

Sir Robert et ses collègues ont visité les portions de terrain conquises dans ces dernières semaines et ont été très impressionnés du travail des troupes anglaises qui ont capturé des positions réputées inexpugnables.

Les ministres canadiens ont été reçus aux quartiers-généraux anglais par Sir Douglas Haig et aux quartiers généraux français par le général Nivelle, commandant en chef. Ils ont été fiers d'y apprendre une fois de plus que l'armée canadienne est regardée comme l'un des plus beaux corps qui se trouvent sur la ligne de feu.

Les ministres ont aussi visité les hôpitaux en France et ont admiré les bons soins et le confort donnés aux soldats.

"Quoiqu'un bel esprit de confiance règne chez les soldats du front, dit en terminant Sir Robert Borden, ceci ne diminue la tâche qui incombe aux Alliés mais demande un effort puissant et uni de tous les dominions pour assurer le triomphe de notre cause avant l'aurore d'une nouvelle année."

Neuf millions de piastres

Une dépêche du Danemark dit que le comité d'enquête russe a en mains la preuve que l'ancien premier ministre impérial russe a reçu neuf millions de piastres de l'Allemagne pour faire une paix séparée. Si cette dépêche est exacte, il n'y a rien d'étonnant que le trône du czar ait volé en éclats.

Le commerce exterieur de l'Angleterre

(*La Patrie*)

En dépit des efforts déployés par les pirates allemands pour entraver la navigation océanique, le commerce extérieur de l'Angleterre accuse un accroissement continu. Pendant le mois de janvier dernier, les importations anglaises ont atteint 450 millions de dollars, comparativement à 375 millions en janvier 1916, tandis que les exportations s'élevaient à 275 millions, soit une augmentation de cinquante millions.

Il est intéressant de constater que le chiffre global du commerce étranger du Royaume-Uni n'a cessé de croître depuis le commencement de la guerre. Il s'établissait à 5,087 millions pour l'année 1914 et à 5,460 millions en 1915; en 1916, il s'élève à 6,425 millions de dollars.

Ces chiffres montrent les inappréciables avantages que l'Angleterre a retirés de sa maîtrise des mers, qui lui a permis de tenir les routes océaniques ouvertes à son commerce et à celui de ses alliés, tandis qu'elles étaient hermétiquement fermées au commerce de l'alliance teutonne.

Il convient toutefois d'observer que l'accroissement du commerce extérieur de l'Angleterre est, dans les statistiques officielles, calculé en valeur, et qu'il ne correspond pas à une égale augmentation en volume. Le prix de toutes les marchandises a si rapidement monté depuis trois ans que l'augmentation apparente de 1,400 millions de dollars doit à peine couvrir la plus-value des importations et des exportations.

Dans ce volume énorme d'échanges, on observe d'autre part la place importante tenue par les fournitures de guerre, en même temps que nous y retraçons le progrès de la préparation militaire des alliés. Ainsi, en 1914, l'Angleterre ne recevait que pour 690 millions d'importations américaines; les livraisons de matériel de guerre sont cause qu'elle en reçoit en 1916 pour 1,460 millions, tandis que le courant d'exportations aux Etats-Unis se maintient simplement à 150 millions de dollars par année.

La guerre a influencé en sens contraire le courant du commerce avec la France. Les importations françaises dans le Royaume-Uni sont tombées de 185 millions en 1914 à 130 millions en 1916. Mais le chiffre des exportations en France a monté de 170 millions en 1914 à 535 millions l'année dernière. Le commerce avec la Russie a varié dans le même sens, quoique dans de moindres proportions.

Du Canada, l'Angleterre a importé pour 150 millions de marchandises en 1914, et pour 290 millions en 1916. Avec l'Australie elle a seulement fait le même chiffre d'affaires qu'avant la guerre. Les importations des Indes ont augmenté d'environ 150 millions de dollars, tandis que les exportations sont en diminution de cinquante millions.

Le bilan d'un ministère

Nous signalons à nos lecteurs le réconfortant article suivant de l'*Action Catholique*, au sujet des Canadiens-français et des catholiques du Manitoba:

Tout comme ceux de la Saskatchewan, nos frères du Manitoba savent se défendre contre l'agression francophobe. Groupés éclairés et guidés par leur clairvoyante Association d'Education, ils agissent et sont capables même de mettre le pied en avant, favorisés qu'ils sont par l'effort silencieux et la discrète sagesse propres aux habiles partenaires d'un jeu délicat et gros de conséquences.

Ils ont su prendre à la Convention provinciale des commissaires d'écoles une part active, résolue et plus substantielle que par le passé. Félicitons-les de grand coeur d'avoir imposé un des leurs M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, parmi les membres du prochain Comité exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles.

Là, pourtant, ne s'est point terminée leur intervention, nous allions écrire, leur victoire. Ils ont combattu et défait une résolution pour admettre l'élément féminin, et celui-là même qui est sans titre de propriété, aux fonctions de commissaires d'écoles; ils ont fait écarter un projet de municipalisation des commissions scolaires, qui eût donné le coup de grâce aux petits districts autonomes et sauveurs et livré l'engagement d'un bon nombre d'institutrices aux mains des syndics protestants; ils ont pareillement battu un plan visant à grouper les petites écoles vers les centres plus considérables et à instituer de la sorte, entre autres périls, celui du transport par groupes et sans surveillance des enfants les plus éloignés.

Et bien d'autres succès de détail viendront leur sourire encore, en attendant la chute des auteurs officiels de leurs maux et la victoire essentielle, s'ils continuent ainsi d'allier l'union et la clairvoyance au travail tenace qui sait se grandir à la taille des difficultés rencontrées en chemin.

• • •

Certes, elle est noble mais rude, la tâche à laquelle se sont attelés nos frères par le sang et la foi, au pays des Taché et des Langevin. Car, c'est le cas de dire que pas un gouvernement n'est encore allé aussi loin dans la voie de l'attentat aux libertés et aux principes les plus sacrés,—abstraction faite de la question directe de religion, plus aiguë peut-être en 1890, mais à propos de laquelle nos frères de là-bas feraient mal de se croire aujourd'hui à l'abri d'un retour offensif.

En deux simples sessions successives, le gouvernement Norris s'est créé le très lourd passif dont on peut calculer comme suit le détail:

Ce fut, l'an passé, l'abolition intentionnelle et brutale de l'enseignement bilingue. On a fait table rase de toutes les matières françaises au programme d'études, dans les écoles primaires. De la même plume qui ratifiait l'admission des femmes aux urnes électorales et aux banquettes des députés, on fait main basse du français à partir du premier degré, où l'enfant arrive en sachant que le français, langue qui lui est désormais totalement interdite à l'école; mais ceux-là qui auront la patience de subir, après cela, des examens pour diplômes, on les interrogera sur certains auteurs français, disons de Maistre ou Madame de Sévigné..

En si bonne voie de démolition, qu'est-ce qui pouvait bien retenir le gouvernement Norris, à la session de 1917? Voyez plutôt.

C'est, au Manitoba, comme dans les autres provinces anglaises, l'école neutre officielle, l'école d'Etat où est mise à la portée de toutes les confessions religieuses cette "religion brevetée compressible" dont parlait un jour, avec une humeur motivée, lord Salisbury, dans un débat au Parlement d'Angleterre, touchant la fausseté de l'école non confessionnelle. Eh bien! du haut en bas et de bas en haut, l'école, au Manitoba, sera désormais non confessionnelle et l'Université manitobaine ne sera plus libre; l'Etat, par ses créatures, en confisque la direction et y veut introduire, à l'encontre de protestants tels que sir A.-T. Galt, un des Pères de la Confédération, Gladstone, Roosevelt et Wellington, l'indifférentisme religieux.

Si l'on tient compte, d'autre part, que l'Etat manitobain est en voie de poster son encombrante personne en travers des institutions de charité libres, n'y a-t-il pas lieu de répéter que la question directe de religion est loin d'être plus sauve que la question du français, pour nos frères de cette province?

La chose est pénible à proclamer, mais elle est acquise à l'histoire: de même que l'Etat manitobain fut le premier au pays à donner le funeste spectacle du mépris de notre foi et de notre langue, frayant ainsi la route à l'imitation autant qu'à la discorde nationale, de même il reprend, après quelques années d'un amendement qui peut être noté sans qu'on l'exagère, la tradition d'injustice et d'arbitraire.

L'exemple est de telle sorte, qu'il crée, avec infiniment de tristesse, l'impression persistante du scandale public.

UNE VILLE DU MIDI A UNE VILLE DU NORD

Tout d'abord j'ai frémi, du pavé jusqu'au faîte,
Par le bronze de mon tocsin;
Et mes fils sont partis, comme pour une fête,
Fleurs aux fusils et flamme au sein.

Mais le calme ancien peu à peu s'insinue;
L'habitude endort les émois;
Le soleil paternel qui brille dans la nue
Baise mes murs comme autrefois.

L'Anxiété s'émousse; et, paisible, en s'aborde.
Et devant les communiqués
Ce n'est plus cette foule ardente qui déborde,
Come le Rhône sur les quais.

Mes murs sont désarmés et mes portes ouvertes;
On flâne encor sur mes trottoirs
Nulle horde parmi mes ruelles désertes
Ne trouble la paix des heurtoirs.

Dans la chair de mes fils, je suis, parfois, atteinte;
Mais rien ne révèle mon deuil,
Rien qu'une robe en noir et qu'un clocher qui tinte;
Pas de cortège et de cercueil.

J'ai honte de jouir de la douceur de l'heure,
De mon bonheur accidentel,
Quand je songe à mes soeurs dont plus rien ne demeure
Qu'un peu de cendre sous le ciel.

Je rougis de l'orgueil vain de ma cathédrale;
Et j'accepte de la cité
Râlant sous les débris de sa beauté murale
Une leçon d'humilité.

Je me dépouillerai du luxe qui me pare;
Notre destin doit être égal.
De ce que je préfère et dont je suis avare
Je ferai l'abandon mental.

Et je me priverai de tout ce qui lui manque;
Je ne veux pas d'un bien indu.
Je serai sa maison, son église, sa banque,
Je lui dois ce qu'elle a perdu.

Il faut qu'à mes amours plus rien ne me retienne;
Que je sois plus proche de toi,
Afin que ma douleur soit pareille à la tienne,
Toi, ma soeur, qui souffris pour moi;

Qui fus le bouclier tordu dans la déroute;
Qui fus le barrage entravant
L'élan du flot teuton cherchant en vain sa route;
Et qui péris en me sauvant.

PAUL MANIVET.

LES CLOCHES DE PAQUES

(*Les Annales*)

Ding! ding! don!

Les cloches sonnent.., le temps est doux, le ciel clair, de jeunes feuilles s'épanouissent aux branches, les oiseaux pépient et font leur nid, toute la nature s'émeut, et l'air est parfumé de tendresse.

Ding! ding! don!

Les cloches sonnent à toute volée.., les cloches sonnent et des femmes entendent les grandes voix d'airain qui rythment dans leur coeur d'anciennes chansons très tendres.

Les cloches sonnent ardentes, éclatantes, triomphales, et une mélancolie ombre le visage des femmes.

Car les cloches sont joyeuses et la terre souriante; le printemps, avec ses limpides frissons, ses fraîcheurs ensoleillées et sa jeunesse en fleur, appelle la joie; les cloches sonnent éperdues, elles sonnent, elles sonnent.., mais silencieusement les femmes penchent leurs peines.

Et la mère songe: Belles cloches qui avez sonné tant de fêtes, et que je vénère, belles cloches que sonnez-vous aujourd'hui?.. Il est là-bas, le petit.., il ne vous entend pas.., il pense peut-être à vous qui fûtes ses amies.. Belles cloches, mon coeur est triste et votre chant plein d'alléluias; mon coeur est lourd et votre musique célèbre le bonheur, mon coeur étouffe et l'air léger à des ailes. Belles cloches, qu'avez-vous donc à me dire?.. et pourquoi ce grand carillon?..

Et la veuve de vingt ans, aux longs voiles de deuil, murmure: O belles cloches, qui avez sonné les joies pures de mon enfance, mes extases de communiante, mes chastes émois de mariée, ô cloches, pouvez-vous garder ces voix victorieuses devant le désespoir d'une enfant! Il est mort celui que j'aimais, vous le savez bien; vous sonnerez un jour son glas quand son pauvre petit cercueil de bois reviendra, car il est mort à la guerre celui que j'aimais, et vous faites retentir vos chants d'allégresse!.. O belles cloches de ma jeunesse, n'avez-vous donc point de pitié?.. pourquoi ne point jeter un crêpe sur vos carillons?.. pourquoi blesser le coeur d'une femme.., ce pauvre coeur plus grand que la mer pour souffrir?.. Belles cloches, ne vous tairez-vous pas?

Et la fiancée songe: O cloches charmantes, que j'aime entendre vos refrains joyeux!.. N'est-ce pas qu'il vivra celui qui a emporté mon coeur là-bas au champ d'honneur?.. répondez-moi dans votre clair langage!.. Il vivra n'est-ce pas?.. Il m'aime.., je l'aime.. J'ai tant prié pour lui, ô cloches chéries; que votre mélodie est radieuse! Vous sonnerez ainsi le jour de son retour et vous sonnerez aussi à l'heure bénie de mon mariage.., vous ne sonnerez plus que des fêtes.. Et d'ailleurs, tout est fête aujourd'hui..; déjà les muguets ouvrent leurs clochettes et embaument les bois, déjà les pinsons et les merles comme des fous chantent leurs ivresses, déjà je touche l'ombre du bonheur, puisque dans ma main, je serre sa dernière lettre.. O cloches, sonnez encore, sonnez toujours, sonnez pour lui! Sonnez nos amours!

Et la vierge qui garde son rêve intérieur sous ses longs cils baissés songe:

Ces cloches versent en longs accords pour l'Espoir et leurs voix trouvent un écho dans mon âme.. Quand elles disent: "Je chante

(*A suivre sur la 8ème page*)

LES CLOCHES DE PAQUES

(*Suite de la 1ère page*)

dans la peine", je réponds pieusement: "Nous aussi, belles cloches, nous chanterons dans la peine.." Quand leur carillon sonne Courage.., je répète avec ferveur: "Nous aurons courage belles cloches, nos soldats ont souffert pour la France, nous aurons courage comme eux.." Quand leur gros bourdon lance dans l'air tremblant leur grand cri: "Foi! foi! Christ est ressuscité!", nous répondons: "La France ressuscitera aussi." Sonnez, belles cloches, sonnez.. Sonnez pour les trépassés. Sonnez pour les vivants. Sonnez pour nous qui pensons à eux et qui offrons nos jeunes vies à la cause qu'ils défendent. Sonnez pour annoncer le jour immortel du retour.

Et la petite fille, en écoutant son allégresse, dit: Bonjour, cloche.. J'ai envie de danser quand je t'entends ding! ding! don! ton chant est joli.. Tu sais, j'ai tricoté pour les Poilus.., tu les connais bien mes amis.. les soldats.., les Poilus.. Et j'ai mis de côté pour eux mes biscuits, mon sucre d'orge et mes sous, pour qu'ils soient gais.. Tu les feras revenir bientôt, n'est-ce pas, madame Cloche?.. C'est peut-être pour eux que tu te démanches si fort aujourd'hui. Oh! que j'aime ta ritournelle! Ding! don!.. Il fait clair, le soleil brille, et j'ai mis ma robe neuve! Oh! le joli papillon!.. Oh! les gaies fleurettes! Cloche, je suis contente; cloche, je chante avec toi.. Ding! ding! don!..

Et lui.., le soldat aux tranchées, le héros casqué, accroupi dans son boyau, la main sur le fusil, pense: Où sont-elles les cloches de ma vieille église.., les chères cloches de mon enfance?.. Elles sonnent au pays sans doute, et la maman les écoute en pleurant un peu l'absent.., mais ses bons yeux sourient tout de même avec confiance, et elle murmure en tremblant: "Sois fort, petit.. Fais ton devoir, compte sur moi comme je compte sur toi.." J'entends sa tendre voix aujourd'hui, si distinctement qu'elle domine le tumulte du canon, et dans son coeur maternel qui ne bat que pour moi, j'écoute les cloches heureuses qui me ramènerent un jour au pas. Sonnez, cloches. Sonnez pour elle qui sait prier, pour elle qui sait attendre, pour la chère maman qui sait aimer..

Et le prisonnier, la tête dans ses mains, songe: O cloches! laissez-moi me rappeler votre chant joyeux, cloches de France au son si clair!.. votre souvenir me donne le frisson. J'entends doucement, comme dans un rêve, votre chanson d'amour; je vois le ciel doux de notre avril, et nos pommiers en fleur, et la maison, l'inoubliable maison où nous connûmes le bonheur; je vois grand'mère si jeune et les frisons de ses cheveux à peine blanchis, et les petits soeurs, actives, diligentes, aux rires si clairs; je vois Saïda, la chienne aux regards soumis, et Marie, la servante fidèle, je vois tous ceux que j'aimais, et celle qui sera un jour ma femme.., et je te vois, maman, chère maman, toi qui fus votre conscience.. O belles cloches, que ne donnerais-je pour que vous berciez ma peine!.. Cloches de mon pays, qui évoquez tous les jours heureux, cloches de France.., cloches qui sonnerez bientôt la Victoire..

En ce jour de Pâques, les cloches sonnèrent comme jamais elles n'avaient sonné. Il semblait que toutes les voix des femmes des fiancées, des veuves et des vieregs, toutes les voix de soldats y jetassent, en notes sublimes, quelque chose de leur âme.. C'était douloureux, héroïque, pathétique et magnifique. Ont eût dit que les ding! ding! don! rythmaient des désespoirs en même temps qu'ils annonçaient la Délivrance..

Les cloches chantaient:

Les morts ne meurent pas, Christ est ressuscité. Et la grande Espérance est au pays de France.. Nos soldats tonnent à Verdun, nos soldats tonnent en Argonne, et tonnent sur tout le front. Alleluia! Alleluia! l'ennemi sera vaincu.. Ding! ding! don!

Nous sonnons, carillonnons, nous nous brisons d'allégresse, pour que tous entendent nos chants de triomphe.., pour que tous croient en nos voix et nos gros bourdons frémissent de gloire.. Soyez joyeux, ô fidèles qui nous écoutez, soyez forts quand même.. soyez braves toujours.. Nous annonçons Résurrection et Victoire.. C'est le printemps béni. Alleluia! Volez, cloches, volez cloches, volez cloches de France..

Et les femmes émues entendaient ces airs, ces airs de fête, et songeaient: Comme mon coeur bat!.. Pourquoi?.. Le bonheur serait-il proche?.. Ces cloches disent-elles la grande nouvelle?.. Et devrons-nous l'attendre longtemps encore?

Et les cloches triomphales, dans un ding! ding! don! éperdu, chantèrent:

Jeanne.., Jeanne la pastoure, Jeanne la pucelle, Jeanne délivra la France!.. Attendez, femmes, que sonne sa fête bienheureuse.., attendez le jour béni de juin, le quatrième.. Patience, courage!.. Les voix de la divine enfant parleront.. Et toute la France les entendra..

Ding! ding! don!

YVONNE SARCEY.

Chronique de la Province

BRUXELLES, MAN.

A la messe de dimanche, 1 avril, le Rév. M. le curé Heynen a eu la douleur d'annoncer la mort chrétienne de son vénéré père, décédé à Schimmert près Maestricht (Lumbourg hollandais). Il a demandé les prières de tous les paroissiens. Lundi ceux-ci assistaient en corps à la messe funêbre célébrée par leur pasteur éprouvé et bien aimé.

L. H.

NAISSANCE

En cette ville, le 30 mars, M. et Mme Tim Lebel, une fille, ayant reçu au baptême les noms de Marie Jeanne Antoinette. Parrain: M. l'abbé Jos. Gagnon. Marraine: Mademoiselle Geraldine Lebel. Prêtre officiant, le Rév. Père Demangeleere, S.J.

Durant les trois premiers mois de l'année, le départment de la tempérance du gouvernement local a perçu pour $5,000.00 d'amendes.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 27 avril 1917, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois la semaine, aller et retour, entre Elie et R. R. No. 1, tel service devant commencer le 1er de juillet prochain.

On peut obtenir aux bureaux de postes de Elie et St-Eustache et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspecteur des Postes,

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 16 mars 1917. 21-23

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

LA JOURNEE D'UN PREMIER MINISTRE

Comment travaille M. Lloyd George.

Coment travaille M. Lloyd George depuis qu'il est premier ministre? Le journal américain le "Brooklyn Eagle" vient de nous l'apprendre dans un article très intéressant dû à la plume de son correspondant à Londres, M. Henry Suydam:

David Lloyd George, premier ministre du Royaume-Uni, travaille seize heures par jour.. Il se met au travail à sept heures du matin, heure à laquelle il fait encore nuit en hiver en Angleterre.

Deux immenses boites à dépêches, contenant les pièces les plus urgentes, sont apportées tous les soirs dans son appartement particulier par ses secrétaires. M. Llod George examnie ces pièces dès son réveil, les annote ou les met de côté pour les reprendre plus tard. Il travaille ainsi pendant une heure et demie.

A huit heures et demie, on lui sert son premier déjeuner.

Depuis qu'il est chef du gouvernement, M. Lloyd George ne prend plus son premier déjeuner en famille. A ce premier déjeuner sont habituellement invités un ou deux ministres ayant une grande expérience des questions économiques. Des discussions animées s'engagent et se pousuivent pendant le repas, qui prend fin brusquement à neuf heures et demie, heure à laquelle le premier ministre entre dans ses bureaux et prend connaissance des événements qui ont pu se produire dans la nuit. Cette enquête le mène jusqu'à onze heures. On ne lui soumet, bien entendu, que les rapports les plus importants. Le bataillon de secrétaires particuliers, qui l'aidait au ministère des munitions et qui l'avait suivi au ministère de la guerre, continue à le débarrasser de l'inutile en dirigeant sur les divers ministères les affaires qui concernent ces ministères spécialement.

A onze heures précises se produit l'événement le plus considérable de la journée: la réunion du Comité de guerre. Les membres de ce comité restreint et pourtant tout puissant sont en conférences journalières avec les autres membres du cabinet britannique. Tout officier de l'armée ou de la marine, tout expert du gouvernement, tout représentant d'une des puissances alliées peut y être appelé en consultation. Tout ce qui a trait à la conduite de la guerre est examiné et discuté.. La réunion du comité de guerre se termine généralement à deux heures.

M. Lloyd George n'accorde que trois-quarts d'heure à son lunch. Il n'y invite pas moins des fonctionnaires et recueille ainsi des renseignment officieux. Le preminer ministre parle très peu, aimant mieux laisser parler ses convives, qui lui donnent ainsi d'abondance au cours de la conversation les informations dont il a besoin, chacun en ce qui le concerne. A trois heures moins cinq, le lunch est terminé et le premier ministre se tient à la disposition des personnalités qu'il doit recevoir.. Il y a une cinquantaine de demandes d'audience par jour. Mais M. Lloyd George n'en accorde généralement qu'une dizaine à tour de rôle. Ces audiences ont lieu de trois heures à trois heures et demie.

De trois heures et demie à cinq heures et demie, a lieu généralement un nouveau conseil de guerre. C'est à ces réunions de l'après-midi que l'on discute les questions les plus importantes que comporte la situation actuelle, tant au point de vue militaire et navai qu'au point de vue diplomatique, et cela sur tous les théâtres d'opérations. On y prend également les décisions les plus importantes. M. Lloyd George écoute tout ce qui peut être dit et ne cesse de donner des exemples frappants de son esprit de décision.

Entre six heures et huit heures, il arrive à M. Lloyd George de converser pendant quelques minutes avec les membres de sa famille ou de recevoir quelques visites importantes ou de se mettre à sa correspondance, bien que les réunions du comité de guerre durent parfois jusqu'à huit heures et même plus tard.

L'heure fixée pour le dîner est huit heures. C'est, au reste, une nouvelle occasion pour M. Lloyd George de travailler. En effet, au dîner, il y a toujours deux ou trois convives qui passent pour posséder des connaissances spéciales sur certaines questions touchant à la guerre et qui ont été invités par le premier ministre à les développer devant lui aussi succinctement que possible. Le dîner s'achève entre neuf heures et dix heures.

M. Lloyd George se retire à dix heures et demie, dort à peu près huit heures et demie et se réveille à temps le lendemain matin pour attaquer, dès sept heures, les deux boîtes à dépêches, bien avant l'arrivée des convives invités au premier déjeuner.

Telle est la vie que mène M. Lloyd George pendant les six premiers jours de la semaine.

Le dimanche est un jour de repos relatif, invariablement interrompu par des questions urgentes provenant des circonstances actuelles. Quant il réussit à s'absenter de Londres pendant le "week-end", le premier ministre se retire dans une modeste propriété de la banlieue, mais reste en communication téléphonique avec ses secrétaires particuliers installés à Downing street.

On comprendra qu'un programme de travail aussi chargé ne permet pas à M. Lloyd George de faire des apparitions à la Chambre des communes. En déléguant ses pouvoirs à ce point de vue particulier à M. Bonar Law, le premier ministre n'a pas créé un précédent; il n'a fait que se soumettre à une nécessité impérieuse.

P. R.

Judicial Sale of Valuable City Property

Re CORBEIL & BRODEUR et al.

Pursuant to judgment and final order for sale made in this cause, and bearing date the 10th day of March, 1917, there will be sold by public auction with the approbation of His Honor Judge L.-A. Prud'homme, Judge of the County Court of St. Boniface, by François Xavier Normandeau, at the Council Chambers, City Hall, St. Boniface, at the hour of twelve o'clock noon, on

SATURDAY, THE 14th DAY OF APRIL, 1917,

the following lands and premises:

In the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and being Lot Twenty-nine (29) in Block Two (2) which Lot is shown on a plan of survey of part of Lots Eighty (80) and Eighty-three (83) to Eighty-five (85) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 1974.

The vendor is informed there is situate on the said property a two-story fully modern frame dwelling.

The said lands will be offered for sale subject to an upset price of $1500.00.

Terms of payment: 10% of the purchase price to be paid at the time of sale to the plaintiff's solicitors, and the balance in thirty days thereafter without interest. Further conditions will be made known at the time of sale.

Further particulars can be had from Albert E. Bowles, Solicitor, 1005 McArthur Building, 211 Portage Avenue, in the City of Winnipeg, in Manitoba.

Dated at St. Boniface, this 10th day of March, A.D. 1917.

L.-A. PRUD'HOMME,
C. C. Judge.

22



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

La retraite de la paroisse de Saint-Boniface s'est terminée dimanche. Les RR. PP. Trudel et Beauchamp ont eu chaque soir des auditeurs nombreux. M. le curé Jubinville a remercié avec effusion, dimanche, les pieux rédemptoristes.

Dimanche, à la grand'messe, de la cathédrale, M. L. S. Hélie a chanté avec une magnifique envergure les "Rameaux" de Faure. M. Pépin, l'organiste, a fait un accompagnement si excellent qu'on doit en faire aussi mention.

M. Omer Charlier, ouvrier ébéniste, exhibe en ce moment dans les vitrines de la Winnipeg Church Goods Co., Ltd., avenue Provencher, à Saint-Boniface, une très intéressante collection d'oeuvres de marqueterie: règles, tables d'encrier, coffrets, armoires de luxe. Cette mosaique sur bois est si jolie que c'est presque de la bijouterie.

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la J. H. Tremblay Co. Ltd., les directeurs pour l'année 1917 ont été choisis. Le nouveau bureau de direction est ainsi composé: M. J. P. Tremblay, président; M. J. A. Tremblay, vice-président; M. Albert C. Manny, secrétaire-trésorier; MM. Ovide Préfontaine et Alexandre Bernier, directeurs.

Le département des terres du Dominion à Winnipeg a accordé des entrées de homesteads durant le mois de mars pour 18,720 acres.

La construction paraît vouloir reprendre un peu à Winnipeg. Durant le mois de mars, la ville a accordé pour $157,000.00 de permis.

Forestiers catholiques—Les parties de cartes chez les Forestiers catholiques recomenceront le jeudi 12 avril. Comme par le passé: jolie musique, beaux prix pour les gagnants, et bons rafraîchissements. Venez en foule.

On nous prie d'annoncer que la *St. Mary's Alumnae Association* donnera un Thé Japonais, le lundi, 9 avril, de 3 à 6 heures, à l'Académie Ste-Marie. Les recettes de ce Thé seront distribuées entre le *Secours National* et le *Catholic War Relief*. Il y aura un tournoi de bridge dans l'une des salles de l'académie, et celles qui désirent prendre part à cette partie de cartes voudront bien en faire part à Madame Louis Lefebvre, 286 rue Dromore, Winnipeg, qui retiendra les tables.

Les Artisans Canadien-Français—Dernière partie de cartes de la série mardi prochain à 8 heures. Hier soir, le prix des dames a été remporté par Mme Dr. Lambert; consolation par Mme A. Poirier; prix des messieurs, par M. Michon; consolation par M. Beaudette râfle par M. O. Leclerc. Ces prix étaient offerts par le comité.

CONSECRATION DES FAMILLES AU SACRE-COEUR

Dimanche dernier les familles de Saint-Boniface se sont consacrées individuellement au Sacré-Coeur. A une heure de l'après-midi, au son des cloches de la cathédrale, le chef de chaque famille a lu la formule de consécration, qui a été répétée, aux vêpres, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque au nom collectif de la paroisse.

MUSIQUE DE PAQUES

On lira avec intérêt le programme de chant et de musique du choeur de la cathédrale de Saint-Boniface pour dimanche prochain, fête de Pâques:

Messe Solennelle

Entrée—O Filii (orgue) .... Alex. Guilmant.
Messe du Sacré-Coeur de Jésus .... John Wiegand
Offertoire—Hosanna .... Granier Soliste, Hélie.
Elevation—Andante (orgue) ...... Saint-Saens.
Sortie—Postlude (orgue .... Lefebur Wely.

Vêpres Solennelles.

Entrée—Prélude en Sol (orgue) .. Alf. Hollins.
Vêpres en Faux Bourdon .... Tons Irréguliers.

Salut Solennel

O Salutaris .... B. Hamma
Haec Dies .... Victor Hammerel
Regina Coeli ...... Oreste Ravanello
Tantum Ergo .... (Languedocien)
Laudate Dominum .... Lambillotte
Sortie—Marche en Fa (orgue) .... Alex. Guilmant.

LE 25 AVRIL

Les membres du "Cercle Dramatique Provencher" ont le plaisir d'annoncer au public que leur prochaine séance — "Les Piastres Rouges"— sera donnée dans la grande salle de l'Ecole Provencher, mercredi, le 25 avril.

Les billets seront en vente dans quelques jours. Hatez-vous de vous en procurer.

Le *Manitoba* est heureux de dire que les recettes de cette séance iront au Fonds National de l'Association d'Education. Nos jeunes amis sont donc non-seulement des artistes de talent mais d'excellents patriotes; et leur patriotisme s'affirme par un acte. Notre population va donc les applaudir avec doublement de satisfaction.

Le drame que le Cercle a choisi, *"Les Piastres Rouges"* est célèbre par les succès qu'il a remportés sur tous les théâtres français.

FEU MME DESOURDIS

Mme. Desourdis, née Christine St-Onge, épouse de M. François Desourdis, rue Dumoulin, s'est éteinte samedi après une longue maladie. Son mari et ses enfants, qui lui ont donné des soins si constants pendant des mois et des mois, étaient au chevêt.

Madame Desourdis avait 70 ans, elle avait vu le jour à Ste-Rose de Lima, dans la province de Québec; elle laisse son époux et plusieurs enfants: M. François Desourdis, M. Joseph Desourdis, Madame P. Trudeau, Mademoiselle Alma Desourdis et M. J.-B. Desourdis.

La défunte était dame de la Société de Ste-Anne, et la société a assisté en corps aux funérailles, qui ont eu lieu mardi dernier à la cathédrale. Les dames qui portaient les cordons du poêle étaient: Mesdames: J. E. Cyr, N. Despatis, M. Dufort et Portelance.

Les porteurs du cercueil étaient: MM. J. A. F. Bleau, T. Pelletier, A. Guay, L. Laureandeau, J. T. Dumouchel et M. Toupin.

La messe a été chantée par M. l'abbé Primeau avec M. l'abbé Gagnon comme diacre, et M. l'abbé Quackman comme sous-diacre.

Dans la chambre mortuaire nous avons remarqué un grand nombre de bouquets spirituels et de splendides tributs floraux, parmi lesquels celui de la municipalité de St-Vital, dont M. Joseph Desourdis est secrétaire.

Nous nous unissons aux nombreux amis qui ont assisté aux funérailles et nous offrons à monsieur François Desourdis et à sa famille nos plus sincères sympathies.

Feu M. l'abbé Norbert Bellavance

L'abbé Norbert Bellavance, depuis cinq ans curé de Saint-Félix de Dunrae, est mort dimanche matin, le 1er avril. Il était né à Saint-Joseph, Man., le 1 mars 1880 de Georges Bellanvance, cultivateur et de Apolline Plouffe.

Il fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et étudia la théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par sa Grandeur Mgr Langevin, le 22 avril 1908. Au cours de sa trop brève carrière, il fut pendant 2 ans assistant procureur de l'Archevêché de Saint-Boniface, puis économe et plus tard devint aumônier au Pensionnat des Soeurs de Jésus-Marie.

En 1911, il succéda à l'abbé Jubinville comme curé de Saint-Félix de Dunrae.

En 1914, l'abbé Bellavance assista au Congrès Eucharistique International de Lourdes. Il vint pour la dernière fois à Saint-Boniface en décembre dernier.

S. G. Mgr Sinnott lui rendit visite à Dunrae il y a quelque temps.

Le défunt laisse pour le pleurer son père, un frère, M. Ovide Bellavance, de Saint-Boniface, et une soeur, la Rév. Sr. Bellavance.

Un service funèbre a été chanté à St-Félix hier par Mgr Dugas; ce matin il y eu service à la cathédrale de Saint-Boniface, puis, inhumation.

TRIBUNE LIBRE

Saint-Boniface, 31 mars 1917.

Monsieur le Rédacteur
du "Manitoba"

Vous m'offriez l'autre jour vos colonnes pour faire connaître nos griefs relativement à l'assemblée de recrutement tenue à l'école Provencher le 22 mars dernier.

Profitant de votre invitation je tiens à rectifier certaines erreurs grossières qui se sont glissées dans les différents compte-rendus publiés dans les journaux de Winnipeg et Saint-Boniface, à cet effet, et particulièrement celui paru dans votre journal.

Tout d'abord j'admettrai qu'il y a eu interruptions, mais je ferai remarquer qu'elles ont été provoquées par l'attitude et l'entrée en matière du lieutenant-colonel Bernier. La première question qu'on lui posait était au sujet de la liberté telle qu'on l'accorde à l'Irlande, et c'est alors que M. Bernier s'est dit heureux qu'on lui fit cette remarque; à la suite de quoi plusieurs personnes présentes prirent la liberté de lui poser d'autres questions. La plupart de celles-ci étaient si peu hors de propos que le président de l'assemblée n'a pas cru opportun de rappeler l'auditoire à l'ordre.

De ce que les "démosthènes en herbe" n'ont pas interprété l'histoire du Canada de la même manière que l'orateur et son petit "Manitoba" il nous semble téméraire de conclure à la parfaite ignorance de ceux-là et à la toute science de ceux-ci.

Si nous n'avons pas foi à la souveraineté du peuple nous professions cependant un grand respect pour le témoignage universel; et dans la circonstance qui nous occupe la totalité des auditeurs (sauf naturellement la parenté de l'orateur et la douzaine de soldats) s'est montrée unanime à réprouver la méthode et l'école des sauveurs d'empire. C'est donc un signe que le bon sens se trouve sinon complètement du côté des ignorants, du moins partiellement, c'est-à-dire d'une façon appréciable. D'ailleurs l'acceuil donné à la résolution qui termina l'assemblée ne permit pas de douter des sentiments vraiment patriotiques (par là nous ne voulons pas dire impérialistes, bien au contraire) qui animaient l'assemblée. C'est démontrer par là comment les arguments des opposants méritent assez de considération pour ne pas être simplement taxés d'impolitesse et d'ignorance.

M. Bernier devra admettre que certaines de ses affirmations auraient mérité des ripostes cent fois plus vives. Mentionnons un incident. Un auditeur faisait remarquer la fausseté entretenue par les adversaires de notre race au sujet de la trop faible proportion de l'enrôlement canadien-français Sur ce M. Bernier se permit de nier que les nôtres eussent fait leur part, ajoutant qu'il n'existait pas des statistiques officielles à cet effet, donnant ainsi le dementi à ce que venait d'affirmer le président de l'assemblée dans son discours respectueusement écouté. Et d'ailleurs M. Bernier n'était pas sans savoir que de telles statistiques existent, et bien qu'elles ne soient pas officielles, elles ont été acceptées et reproduites par les journaux de langue anglaise, voire même par le "Manitoba". En consultant ce dernier M. Bernier y aurait vu annoncer la brochure contenant les statistiques en question.

Nous ne nous objectons pas à ce que le lieutenant-colonel Bernier proclame toutes les opinions qu'il voudra, nous lui refusons seulement le droit de se faire censeur de la race à laquelle il s'est toujours dit fier d'appartenir, et c'est ce qu'il a fait à Montréal et à Saint-Boniface. Sa carrière politique, pas plus que ses débuts militaires ne lui donnent le droit d'agir ainsi, car ses épaulettes sont encore à gagner.

En terminant nous devons dire que nous avons foi en l'avenir de notre race et que nous ne croyons pas à sa chute même si nous ne suivons pas les conseils et les avertissements qui nous ont été donnés par M. Bernier. Si nous devons le perdre comme sauveur de race nous croyons qu'il sera remplacé sans trop de difficultés par ces même jeunes exaltés qu'il feint de mépriser du haut de son titre d'honorable.

Vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, de votre bonne hospitalité, je demeure, en toute sincérité,

Dominique Trottier.

Note du "Manitoba": Nos lecteurs jugeront de la nature polie des interruptions qui se sont produites à l'assemblée du lieutenant-colonel Bernier par la prose suave du tendre poussin auquel nous donnons aujourd'hui l'hospitalité.

Ce serait pourtant si facile de différer d'opinion tout en restant courtois! Mais pour certains cerveaux la liberté d'opinion est chose inadmissible.

Puisqu'on voulait nous envoyer une lettre, il convenait que cette lettre fût écrite précisément par celui qui nous l'adresse, car cet imberbe rigide a été facilement, de tous ses amis, le plus étroit, et, nous regrettons de le lui dire, le plus infatué de lui-même.

Tout ce que nous jugeons nécessaire d'ajouter, pour notre ardent épistolier et pour ses pareils, c'est ceci: l'étude est une bonne chose quand on veut s'occuper d'affaires publiques; l'attitude du lieutenant-colonel Bernier et du *Manitoba* sur la participation du Canada à la guerre est exactement celle de l'épiscopat canadien,—nous avons donc raison de nous croire du bon côté, et nous sommes tranquilles; les hommes peuvent être sincères et penser sainement même quand ils ont plus de vingt-cinq ans

Tout cela nonobstant la terrible philippique de l'épique M. Dominique!

LE CLUB "LE CANADA"

Le club "le Canada" a clôturé sese séances littéraires et musicales bimensuelles le samdi 22 mars, par une très jolie soirée à laquelle, malgré le mauvais temps, le jour peu propice et les diverses retraites, ont assisté un grand nombre d'amis de cette intéressante organisation maintenant bien connue, et en voie de devenir l'une des meilleures organisations du genre au Manitoba et dans l'Ouest.

En récapitulant les sujets des causeries qui ont été données pendant la première saison d'hiver qui vient de se terminer, on remarque que les personnes suivantes ont fourni leur concours: M. l'avocat L. A. Délorme, a parlé de la co-opération dans l'oeuvre de la colonisation, M. Pierre Lardon a donné une étude sur la première période de la poésie lyrique française, M. l'avocat L. P. Roy a contribué une revue à vol d'oiseau de l'histoire canadienne-française, M. Henri le Franc a lu la superbe conférence du chanoine Coubé: "L'or libérateur". Entre temps au seul concert-boucane tenu par le club, M. P. A. Talbot, député de La Vérendre, a donné un travail sur les conclusions et les leçons à tirer de la première période de notre histoire. De son côté le président du club M. A. H. de Trémaudan a contribué pas moins de six causeries sur l'histoire canadienne-française de l'Ouest jusqu'à l'année 1670 et sa causerie de clôture: "La France telle qu'elle est".

Le club "Le Canada" a lieu d'être fier du travail intellectuel qu'il a accompli pendant sa première saison.

Quand à la partie musicale les personnes qui ont assisté aux diverses séances se rappelent avec plaisir les noms de Mmes Delmarque, Bessette, Farley, de Mlles Goguillon, Guilbert, Patenaude, Deroche, Saivé, de Messrs Le Franc, Pélissier, Poitras, Poisson Dugal et d'autres dont les noms nous échappent.

Une douzaine de parties de whist, dont la dernière aura lieu le vendredi d'après Pâques, ont aussi fourni des occasions à bien des amis de se rencontrer et de passer ensemble de très agréables moments.

Les visiteurs au club ont toujours été frappés de la façon cordiale avec laquelle ils ont été reçus et de l'ordre et de la bonne tenue qui régnaient dans les salles.

—Communiqué.

A NOS AMIS DE LA "LIBRE PAROLE"

Nous dédions à la Libre Parole l'article suivant paru dans la Semaine Religieuse, de Québec, en date du 22 mars:

Saint-Boniface. — L'iniquité est consommée. Le parlement du Manitoba vient de porter le dernier coup à l'enseignement chrétien au Manitoba. L'Université d'Etat est chose décidée et cette université sera neutre.

C'est la répétition à vingt-sept ans de distance de ce qui s'est passé en 1890, avec cette seule différence que cette fois la lutte s'est faite sur le terrain universitaire, contre l'enseignement secondaire et supérieur à base de christianisme tandis qu'en 1890 c'était l'enseignement primaire qu'il s'agissait d'empoisonner.

Le collège des Jésuites, de St-Boniface, qui fait partie de l'Université, a maintenu le drapeau de l'enseignement religieux et classique, mais les collèges protestants ont tous fait cause commune avec les empoisonneurs.

L'organisation de l'Université est telle que la direction ne renfermera aucun professeur. C'est comme si pour mettre à la tête des armées on était obligé de ne prendre que des gens qui n'ont jamais vu un canon.

C'est le triomphe de l'absurde et du sectarisme criminel.

—Le gouvernement Norris refuse à la Société historique de St-Boniface l'octroi que lui donnait son prédécesseur. C'est une société canadienne-française et catholique; de là le geste de vilain du ministre.

EDUCATION

(La Liberté)

Nous avons dit que Monsieur le Gouvernement n'est pas un être qui a des droits autres que ceux des pères de famille, puisque l'Etat se constitue de la réunion de toutes les familles. Les familles se sont unies non pour leur mal mais pour promouvoir leurs intérêts; c'est donc aller contre le bon sens que de permettre au Gouvernement, comme on le fait au Manitoba, de mettre prestement les pères de famille à la porte des écoles et de laisser dire au bureau de l'instruction publique:

"L'Etat c'est moi."

Le département de l'instruction publique, c'est en définitive le ministre de l'instruction publique flanqué de son chouchou, le député-ministre actuel, qui tient bon à sa place sous tous les régimes.

Y aurait-il derrière lui des influences plus puissantes que le gouvernement? A le voir agir, à le voir développer un programme qui ressemble comme deux gouttes d'eau sale à certaines autres soi-disant réformes, faites en d'autres pays, sous la pression de menées secrètes, on le croirait vraiment.

Qui tire les ficelles derrière le rideau? Mystère profond! !

Petite digression qui ne manque pas de nous faire poser des points d'interrogation depuis assez longtemps.

Mais revenons à notre ours, ou mieux, à Monsieur le Gouvernement. Nous étions en frais de nous demander quels sont ses véritables droits; non pas ceux qu'il se confère, oh! non, mais ceux qu'il a dans le domaine de l'éducation.

1. Il a droit d'aider les parents à construire des maisons d'école. epuis la petite école de campagne jusqu'à la grosse école, genre palais, qu'on appelle écoles techniques, même d'aider, dans une certaine mesure, à la construction des maisons où se donneront les cours universitaires.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée cependant; nous ne disons pas, qu'on le remarque bien, que le Gouvernement a le droit de prendre complètement à ses frais la construction de ces maisons dispendieuses où se logeront les différentes facultés universitaires.

On comprend facilement que les gouvernements ont une grosse dévotion pour la construction de ces grosses maisons, même quand elles ne sont pas belles, car voyez-vous, il y a le petit détail des gros contrats à donner, et les gros contrats c'est si commode parfois; mais les petits électeurs qu'on appelle la démocratie, pour les flatter afin de les mieux tondre, n'ont guère, d'intérêt à ce que Monsieur le Gouvernement fasse en gros. Monsieur le Gouvernement prendra en définitive ses fonds dans la poche du même peuple, qui profitera fort peu des grosses maisons universitaires, surtout si on s'y fait une spécialité de se moquer de Dieu, d'enseigner l'infidélité et de se faire un point d'orgueil de l'enseignement qui fait noblement remonter l'origine de nos ancêtres aux singes à poil court.

Que le Gouvernement aide dans une certaine mesure, c'est dans l'ordre, mais que le nôtre fasse comme on fait généralement dans tous les pays civilsés, qu'il laisse le fardeau de l'entreprise en grande partie à l'industrie privée et aux grosses bourses des particuliers.

Voilà une partie des droits du Gouvernement. Nous lui en concèdons d'autres, car nous ne sommes pas chiches ni exclusifs, mais nous aimons pardessus tout que chacun reste chez lui, et le gouvernement qui doit donner le bon exemple devrait commencer le premier par observer cette règle élémentaire de bonne éducation.

THEATRES

Walker—Cette semaine, comédie-farce "Fair and Warmer". Matinée vendredi et samedi. La semaine prochaine, drame "The House of Glass". Les billets seront en vente vendredi matin à 10 heures.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine:

Winnipeg—Cette semaine "The Middleman". La semaine prochaine "Zira".

A *l'Orpheum, rue Fort*—*Vaudeville*: matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine:

Pour la semaine de Pâques: Le Roy, Talma et Boscoe, magiciens; "Our family", par Jane Calthorpe et sa troupe; Ben Deely, appuyé par la troupe Emmott, dans "The New Bell Boy"; Millicent Mower, jeune prima donna; G. Aldo Randegger, musicien; Gertrude Long, Spencer Ward et A. Degroff terminent le programme.

Dominion—Semaine du 2 avril, Mary Pickford dans "A por little Girl". La semaine prochaine, "Jeanne d'Arc".

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE à acheter un bogge de seconde main. S'adresser aux bureaux du Manitoba. 23

SERVANTE—On demande une servante générale; pas de cuisine; canadienne-française ou française. S'adresser à Madame J. H. Tremblay, 739 avenue Wolseley, Winnipeg, Tél. Sh. 2326.

Contre le coût élevé de la vie.—Les diverses enquêtes et controverses provoquées par le coût élevé de la vie commencent à porter leur fruit. La Western Mutual Investment Co. 649 Somerset Block, se prépare à subdiviser sa ferme de 240 acres: le ¼ nord-ouest et la moitié nord du ¼ sud-ouest de 33-9-4 Est, près de Grande Pointe, Manitoba, à côté du domaine possédé par les Soeurs de Saint-Boniface. Cette subdivision se fera en lots de dix acres, et est destinée aux jardiniers. Les lots seront vendus à très bas prix, et à termes faciles, répandues sur une période de plusieurs années. Si on le désire, la compagnie aidera aux améliorations. La terre est surtout propre aux jardins maraîchers et conviendra à ceux qui désirent commercer avec la ville, puisque c'est situé dans le rayon de 10 milles de Winnipeg, sur le chemin de Sainte-Anne. 22

A LOUER.—Une maison sur la rue Thibault. S'adresser à l'imprimerie du "Manitoba".

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser à Madame A. Gauvin, Suite 1 Edifice Le Manitoba, 42, Avenue Provencher, Saint-Boniface.

A LOUER—Logement de trois chambres, avec chambre de bain privée. Possession le 15 avril 1917. S'adresser à l'imprimerie du Manitoba.

ON DEMANDE—Des ouvières expérimentées pour coudre à la main: robes de dames, costumes et manteaux; bons gages et emploi premanent. The Ladies Wear Co., Limited, coin des rues Lydia et McDermott. 18-22

M. EMILE DUGAL annonce à ses amis et au public qu'il a formé une société connue sous le nom de Dugal & Voyer. Ces messieurs s'occuperont du système de plomberie, chauffage, etc. Avenue Taché, Bloc Dubuc. Téléphone Main 2125. Résidence, M. Dugal Main 7469. Résidence, M. Voyer, M 2126. 10

M. M. A. LANDRY, Orfèvre, annonce qu'il a ouvert son établissement de réparage de montre, etc, au coin des Avenues Taché et Provencher, à la Pharmacie de M. Wallar, et il sollicite la clientèle du public. 12